

Les migrations de retraite des Milanais

In: Espace, populations, sociétés, 1993-3. Les migrations de personnes âgées en Europe - Migration among the elderly in Europe. pp. 515-522.

Résumé

Cet article examine les migrations de retraite au départ de l'agglomération milanaise en 1981. On utilise les données d'un échantillon de ménages du recensement de 1981 et les données exhaustives de l'anapaphe pour la même année. Les résultats montrent que dans le « Grand Milan » les migrations de retraite sont un phénomène réel mais de faible amplitude. Elles concernent un peu plus les hommes que les femmes et les couples plus que les ménages avec des enfants au foyer. La propension à migrer varie aussi suivant la résidence puisqu'elle est plus élevée au centre qu'en périphérie, essentiellement du fait des migrations extra-métropolitaines.

Abstract

Retirement migrations of Milanese.

This paper studies for 1981 the retirement migrations from the metropolitan area of Milan. We have used both census data (household sample) and register data (all migrations in 1981). The findings show that retirement migrations do exist in the metropolitan area of Milan, although they are rather rare. Men migrate a little more often than do women, couples more than families living with (adult) children. The probability of migrating also varies according to residence (more in the town centre than in the suburbs), and this is mainly due to extra-metropolitan migration.

Citer ce document / Cite this document :

Bartiaux Françoise, Bonaguidi Alberto. Les migrations de retraite des Milanais. In: Espace, populations, sociétés, 1993-3. Les migrations de personnes âgées en Europe - Migration among the elderly in Europe. pp. 515-522.

doi : 10.3406/espos.1993.1613

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/espos_0755-7809_1993_num_11_3_1613

Françoise BARTIAUX

Université Catholique de Louvain
Département de Démographie
1, Place Montesquieu
B. 1348 Louvain-la-Neuve

Alberto BONAGUIDI

Dipartimento di Statistica e Matematica all'Economia
Università di Pisa
Via Ridolfi, 10
I. 56100 Pisa

Les migrations de retraite des Milanais

INTRODUCTION

L'importance des migrations de retraite n'est plus à démontrer, à la fois comme phénomène social en tant que tel, et pour la redistribution de la population âgée qui s'en suit. En Italie aussi, ce phénomène existe, mais il est mal connu, car peu d'études lui sont directement consacrées. Une raison tient peut-être à des questions de définition qui sont expliquées plus loin.

Il nous a donc paru utile et intéressant de tirer un parti maximal des données disponibles pour étudier les migrations de retraite des habitants de ce que l'on pourrait appeler «le Grand Milan».

Le choix de Milan se justifie par des raisons historiques et géographiques qui en ont fait une métropole-type, contrairement à d'autres grandes villes italiennes (Bonaguidi et Terra Abrami, 1992).

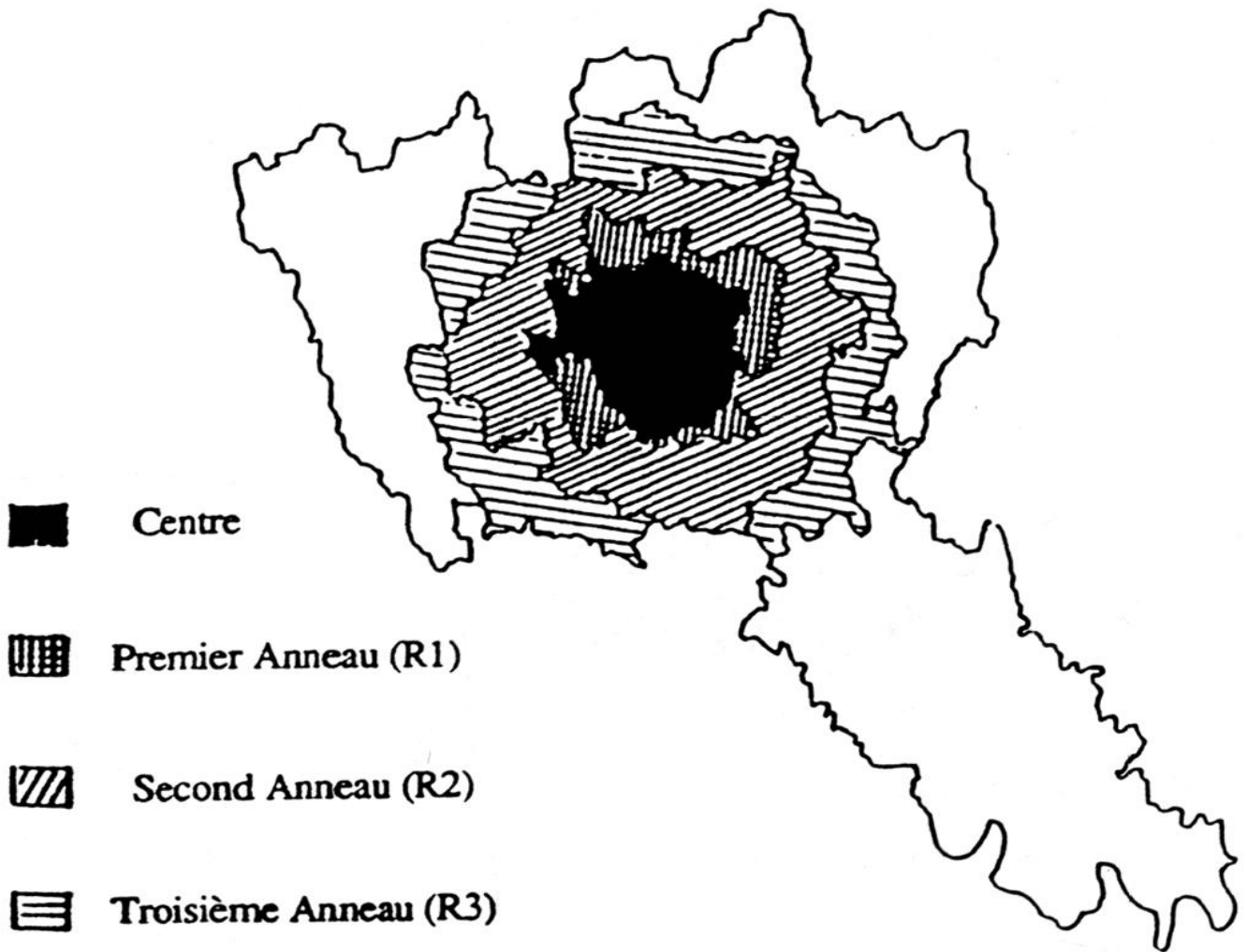
Nous avons recomposé l'agglomération milanaise ou ce «Grand Milan» commune par commune, comme cela fut proposé par Vitali (1990) et utilisé dans des travaux récents (Bonaguidi et Terra Abrami, 1992). Le principe en est de construire autour de la commune de Milan (qui forme le centre de ce «Grand Milan») une série de trois anneaux, composés des communes limitrophes

qui encerclent donc la capitale lombarde. Ainsi, le premier anneau est composé de 17 communes, le second de 33, et le troisième en compte 41. La distance moyenne entre Milan-centre et une commune du troisième anneau est de 30 km. La population totale (tous âges) enregistrée en 1981 donne une bonne idée de l'importance respective de ces subdivisions : la seule commune de Milan, appelée ci-dessous «le centre», comptait 1 605 000 habitants, l'ensemble des communes du premier anneau, 460 000, celles du deuxième anneau, 612 000, et 509 000 pour le troisième.

Ces trois anneaux coïncident presque complètement avec la province de Milan, comme l'indique la carte 1. Cette similitude plaide pour prendre le reste de la région lombarde (soit huit provinces en plus de celle de Milan) comme région de référence pour les migrations intra-régionales (voir la carte 2). En 1981, le reste de la Lombardie comportait 5 707 000 habitants.

Deux sources de données sont utilisées dans cette étude de façon complémentaire : le recensement italien de 1981 et les données de l'anagrafe italien. Ce dernier enregistre au niveau communal les naissances, décès, ma-

Carte 1. Agglomération milanaise et province de Milan



Carte 2. Province de Milan et Lombardie



riages et migrations, et permet donc de suivre le mouvement d'une population. L'institut italien de statistique (l'ISTAT) rassem-

ble ces données au niveau national. L'ISTAT a tiré du recensement de 1981 un échantillon à 2 % des ménages privés, et c'est cet échantillon qui est utilisé ici. Dans les deux cas, anagrafe et recensement, la migration est définie par un changement de communes. Les déménagements à l'intérieur des communes ne sont enregistrés ni par le recensement ni par l'anagrafe et la mobilité locale n'est donc pas prise en compte ici.

Ces deux sources de données sont complémentaires puisqu'elles enregistrent chacune un aspect différent de la mobilité. Les données du recensement reprennent les migrants, c'est-à-dire les personnes dont les communes de résidence en 1981 et en 1976 sont différentes. (Les personnes qui auraient effectué deux migrations durant cette période sont comptées comme les autres migrants, tandis que celles qui sont revenues à leurs communes de 1976 après deux migrations sont considérées comme non-migrantes.) Quant à l'anagrafe, il enregistre les migrations, soit

Tableau 1 : Proportion (%) et effectif (N) de migrants selon le statut d'activité et le groupe d'âge en 1981. (Personnes actives cinq ans plus tôt et résidant en Lombardie à cette date)

Groupe d'âge	Actif(ve)s		Retraité(e)s	
	%	N	%	N
55-59	3.2	125	6.2	112
60-64	(2.1)	22	6.3	103
65-69	(1.2)	6	5.2	44
70-74	(2.1)	4	(5.3)	17

Source : échantillon à 2 % du recensement de 1981.

Note : les chiffres entre parenthèses se réfèrent à des effectifs inférieurs à 30. D'autant plus que plus de la moitié des migrants de Lombardie âgés de 55 à 74 ans ne proviennent pas du Grand Milan, mais du reste de la région lombarde.

donc tout changement de communes.

De plus, les données de l'échantillon du re-

censement ont été enrichies par plusieurs nouvelles variables qui décrivent la composition du ménage en 1981, et, dans une certaine mesure, ses transformations par les migrations pendant les cinq années précédentes (Bartiaux, 1991). Les résultats fournis par plusieurs de ces variables sont analysés dans cette étude car ils complètent nos connaissances sur les migrations de retraite des Milanais.

Le plan de cet article est le suivant. Nous commençons par définir la population retraitée et la population reprise dans cette étude. Nous analysons alors le rôle de l'âge et les différences entre hommes et femmes, puis nous examinons l'origine et la destination des migrations. Nous abordons enfin l'influence conjointe de la migration et de la composition du ménage.

1. MILANAIS RETRAITES ET POPULATION ETUDIEE

Les migrations de retraite peuvent être définies comme «les migrations liées, à la fin de la vie professionnelle, à la possibilité de quitter les lieux où l'on vivait jusque-là : (...) elle est changement de cadre de vie, de milieu de vie, et liée à un certain éloignement géographique» (Cribier et Kych, 1992, p. 677). Mais définir la population récemment retraitée pose plusieurs problèmes opérationnels, qui varient en fonction des sources de données utilisées. Dans l'anagrafe, le seul indicateur à ce sujet est l'âge, et il faut donc s'en accommoder. Par contre, le recensement italien contient une variable intéressante pour notre propos : le statut d'activité à la date de référence qui est utilisée pour définir la migration, soit cinq ans avant le recensement. Il est donc facile d'isoler la sous-population des retraités récents. De plus, en appliquant la même méthodologie d'analyse par ménage des données censitaires que celle vue précédemment (Bartiaux, 1991), il serait possible, et fort intéressant, de définir les ménages dont le gagne-pain principal est un retraité récent, ou, le cas échéant, dont les deux conjoints sont des retraités récents. Cette possibilité n'a malheureusement pas pu être exploitée pour la présente étude. A part l'Italie, à notre connaissance, aucun autre pays européen n'a enregistré dans ses recensements de 1981 ou de 1991 cette variable du statut d'acti-

vé à la date de référence utilisée pour définir les migrations (voir aussi Eurostat, 1992). A cet égard, l'exemple italien devrait être suivi par d'autres pays. Malheureusement cependant, les effectifs de retraités récents et migrants qui habitaient la Lombardie en 1976 sont trop faibles, dans l'échantillon à 2 %, et ils ne peuvent servir de base à une étude précise et détaillée. Les effectifs de migrants sont repris dans le tableau 1, qui compare aussi, aux mêmes âges, les proportions de migrants pour celles et ceux qui sont toujours actifs en 1981 et pour les retraités récents (donc les seules personnes actives en 1976 et retraitées en 1981). L'on observe que, durant les années qui suivent directement la prise de retraite, la propension à migrer est plus élevée, puisque la proportion de migrants parmi ces retraités récents est le double ou le triple de celle qui est enregistrée pour les personnes toujours actives qui appartiennent aux mêmes groupes d'âge.

Le tableau 1 montre donc que les migrations de retraite sont un phénomène réel en Lombardie, même si leur incidence est relativement faible. Il ressort du même tableau qu'il faut pour cette étude élargir la population de référence à toutes les personnes âgées de 55 à 74 ans au moment du recensement, vu les faibles effectifs de retraités récents.

Tableau 2 : Proportion (%) et effectifs (N) de migrants selon le sexe et le groupe d'âge en 1981 (Personnes résidant dans le Grand Milan en 1976)

Groupe d'âge	Hommes		Femmes		Total
	% migrants	N	% migrantes	N	% migrant(e)s
55-59	5.0	89	5.4	110	5.2
60-64	7.3	84	5.2	76	6.1
65-69	6.0	72	4.8	74	5.3
70-74	4.8	41	3.8	52	4.2
55-74	5.7	286	4.9	312	5.2

Source : échantillon à 2 % du recensement de 1981.

Note : les chiffres entre parenthèses se réfèrent à des effectifs inférieurs à 30.

L'on peut en revanche n'étudier que les personnes de 55 à 74 ans qui habitaient le Grand Milan au début de la période considérée, quel que soit leur statut d'activité à

ce moment et cinq ans auparavant. Ces personnes ont donc pu migrer durant cinq années, soit donc lorsqu'elles avaient entre 50 et 74 ans.

2. MIGRATION SELON L'ÂGE ET LE SEXE

Une première analyse se base sur les données du recensement ; la période durant laquelle les personnes ont pu changer de commune de résidence est donc de cinq ans.

Le tableau 2 reprend les proportions de migrants selon le sexe et le groupe d'âge tirées du recensement. L'âge est calculé au moment du recensement, en 1981 donc. Bien que la mobilité soit faible, elle augmente aux âges de la prise de retraite. En effet, les proportions de migrants sont les plus élevées pour les femmes de 55 à 59 ans (5.4 %) et pour les hommes de 60 à 64 ans (7.3 %). Elles diminuent ensuite et valent moins de 4 % pour les femmes de 70 à 74 ans mais un peu plus (4.8 %) pour les hommes du même âge. La distinction selon le sexe apparaît donc pertinente, puisque d'une part, les hommes sont plus nombreux à migrer proportionnellement que les femmes, et que, d'autre part, le rôle de l'âge est différent : en fait, mise à part la différence de niveau, les femmes d'un groupe d'âge ont un schéma migratoire plus proche de celui des hommes du groupe d'âge suivant. Cela correspond bien à la différence d'âges entre conjoints, qui est de 4.5 ans pour ces générations.

Il apparaît aussi que les migrants sont légèrement plus jeunes que les non-migrants : les premiers ont 62.9 ans en moyenne, les seconds 63.4 ans, toujours pour ceux qui sont âgés de 55 à 74 ans.

Poursuivons en utilisant maintenant les don-

nées de l'anapaphe, afin de préciser l'analyse. Ces données concernent donc les migrations au départ de l'agglomération milanaise (soit le centre et les trois ceintures), qui furent enregistrées durant la seule année 1981 (au contraire donc de l'analyse précédente qui était basée sur la migration effectuée en cinq années). Les données de l'anapaphe sur les migrations dont nous disposons ne sont pas ventilées selon le sexe.

En 1981, 1.8 % des habitants âgés de 55 à 74 ans ont effectué une migration. Le taux de migration intra-métropolitaine est de 0.4 %, et de 1.4 % pour les migrations extra-métropolitaines (voir le tableau 3). L'influence de l'âge est confirmée puisque parmi les personnes de 55 à 74 ans, les plus mobiles sont celles qui sont âgées de 60 à 64 ans

Tableau 3 : Taux (%) de migration en 1981 selon le groupe d'âge et le type de migration (Personnes résidant dans le Grand Milan en 1981)

Groupe d'âge	Taux de mig. intra-métropol.	Taux de mig. extra-métropol.	Taux de mig. totale
55-59	0.48	1.44	1.92
60-64	0.47	1.76	2.23
65-69	0.40	1.27	1.67
70-74	0.36	1.12	1.48
55-74	0.44	1.40	1.84

Source : données exhaustives de l'anapaphe pour 1981.

(2.2 %). Elles précèdent celles qui sont les plus jeunes (1.9 %). Au-delà de 65 ans, les taux de migration totale sont d'environ 1.5 %. Une plus grande mobilité s'observe donc à l'âge de la prise de la retraite, ou peu avant cet âge, puisque ces chiffres rassemblent hommes et femmes, actifs et inactifs. Mais cette relation entre l'âge et la propension à migrer vaut seulement pour la mobilité extra-métropolitaine. Par contre, les taux

de migration intra-métropolitaine sont très faibles (moins d'un demi pour cent) et ne présentent pas de «pic» aux âges de la prise de la retraite. Celle-ci ne paraît donc pas liée à un accroissement de la mobilité à courte distance, ce qui renforce l'idée que si migration de retraite il y a, c'est vraiment d'un changement de cadre de vie qu'il s'agit, et que ce choix implique de quitter l'aire métropolitaine du Grand Milan.

3. ORIGINE ET DESTINATION DES MIGRATIONS

Comme l'indique le tableau 4, basé lui aussi sur les données de l'anagrafe, la mobilité la plus élevée s'observe au départ des parties centrales (le centre et le premier anneau) du Grand Milan. Elle est surtout due à la mobilité extra-métropolitaine. Il semble donc que les habitants du centre et du premier anneau aient une plus grande propension à sortir de l'aire métropolitaine que les habitants de la périphérie.

Les taux de migration intra-métropolitaine sont très faibles : à peine plus d'un demi pour cent dans le premier anneau, moins encore dans le centre et les deux anneaux périphériques. L'âge ne semble guère jouer, si ce n'est peut-être dans le centre et le premier anneau.

Les taux de migration extra-métropolitaine varient clairement, quant à eux, en fonction de l'axe centre et périphérie : plus élevés dans le centre (1.6 %) et dans le premier anneau (1.5 %), ils diminuent pour les deux anneaux plus périphériques (0,9 % pour le deuxième anneau et 1.1 pour le troisième).

La composition des flux extra-métropolitains selon leur destination varie de façon importante selon cette même opposition centre-périphérie. En effet, trois migrations sur quatre au départ du centre de Milan ont pour destination les autres régions du Nord de l'Italie ou celle du Centre. Cette proportion diminue de plus en plus dans les anneaux successifs pour ne valoir que 51.3 % pour le deuxième anneau et 55.6 % pour le troisième. Inversement, le pourcentage de migrations vers le Mezzogiorno augmente et passe de 13.6 % pour le centre-ville à 25.8 % pour le deuxième anneau et 18.3 % pour le troisième. En fait, ceci semble refléter l'histoire de la capitale lombarde, dont

l'expansion se fit vers des banlieues de plus en plus éloignées par l'arrivée de migrants venus principalement du Mezzogiorno. Il n'est donc pas surprenant de trouver dans ces parties périphériques de l'aire métropolitaine la proportion la plus importante de migrations à longue distance qui semblent bien être des migrations de retour. Ce sujet est repris en détail à la section suivante.

Enfin, la propension à migrer vers le reste

Tableau 4 : Taux (%) de migration en 1981 selon le groupe d'âge, la commune de résidence et le type de migration (Personnes résidant dans le Grand Milan en 1981)

	Taux de mig. intra-métropol	Taux de mig. extra-métropol.	Taux de mig. totale
Milan-centre			
55-59	0.45	1.65	2.10
60-64	0.41	1.95	2.36
65-69	0.35	1.45	1.80
70-74	0.32	1.25	1.57
55-74	0.39	1.59	1.98
Premier anneau			
55-59	0.71	1.57	2.28
60-64	0.67	1.87	2.54
65-69	0.53	1.33	1.86
70-74	0.48	1.20	1.68
55-74	0.62	1.51	2.13
Deuxième anneau			
55-59	0.48	0.87	1.35
60-64	0.56	1.19	1.75
65-69	0.50	0.82	1.32
70-74	0.34	0.70	1.04
55-74	0.47	0.90	1.37
Troisième anneau			
55-59	0.41	1.15	1.56
60-64	0.48	1.39	1.87
65-69	0.42	0.86	1.28
70-74	0.48	0.89	1.37
55-74	0.44	1.08	1.52

Source : données exhaustives de l'anagrafe pour 1981.

Tableau 5 : Répartition (%) des migrations de 1981 selon leur origine et leur destination (Personnes résidant dans le Grand Milan en 1981 avant leur migration)

Destination Origine	Reste Lombardie	Autres régions du Nord et du Centre	Mezzogiorno	Etranger	Total
Milan-centre	6.9	76.2	13.6	3.3	100.0
1er anneau	8.9	62.7	26.6	1.8	100.0
2ème anneau	13.7	51.3	32.9	2.1	100.0
3ème anneau	17.2	55.6	25.8	1.4	100.0
Total	8.9	70.0	18.3	2.8	100.0

Source : données exhaustives de l'anagraphe pour 1981.

de la Lombardie est faible dans la commune de Milan (7 %) mais elle tend à augmenter dans la périphérie pour atteindre 17 % pour le troisième anneau. Il faut pourtant rappeler que le taux total de mobilité diminue lorsque l'on s'éloigne du centre de l'agglomération.

Au total, les migrations provenant du Grand Milan et dirigées vers l'extérieur de l'agglomération présentent une structure qui varie selon l'opposition centre-périphérie. Il en est de même pour la propension à quitter la métropole.

Pour compléter cette description, le recensement indique la répartition des personnes migrantes qui habitaient dans le Grand Milan en 1976 : un cinquième d'entre elles s'y sont relocalisées (surtout vers les premier et deuxième anneaux), un tiers a migré vers le reste de la Lombardie, un dixième vers les autres régions du Nord-Ouest (soit le Val d'Aoste, le Piémont ou la Ligurie) ; enfin, un quart des migrants sont partis vers les circonscriptions territoriales du Nord-Est et du Centre, et 13 % vers le Mezzogiorno.

Migrations de retour

Pour analyser ce phénomène, nous reprenons maintenant les données du recensement. Malheureusement, elles ne permettent pas de mener une analyse approfondie. En effet, pour un quart des migrants de l'agglomération milanaise, la province de naissance n'a pas été enregistrée. De plus, une quinzaine de migrants déclarent résider en 1981 dans la même commune que leur commune de naissance,

mais leurs provinces de résidence et de naissance ne concordent pas... Il faut donc éliminer ces deux sous-groupes de migrants ; cela réduit encore les effectifs de migrants, et comporte le risque de sous-estimer fortement les migrations de retour, au cas où toutes les personnes du premier sous-groupe résideraient effectivement dans leur commune de naissance.

Il faut aussi écarter les migrants nés en dehors de l'Italie (soit moins de 3 %). Enfin, nous avons mis à part les personnes nées dans la province de Milan et qui y ont migré durant la période de référence. Elles représentent 12 % des migrants. Ceux qui ont effectué une migration de retour dans leur province de naissance (autre que celle de Milan) représentent 15 % des migrants, et la majorité, 73 %, a donc migré vers une autre province. Il faudrait nuancer ces chiffres en tenant compte de la province de naissance des conjoints dans chaque couple de migrants, ce qui n'a pu être fait ici. Ces «migrants de retour» se dirigent par ordre d'importance, vers le reste de la Lombardie, le Nord-Est (surtout le Veneto) ou le Centre de l'Italie, puis le Mezzogiorno. Les migrants qui ne retournent pas dans leur province de naissance vont principalement en Lombardie, ou sinon en Ligurie, région touristique, ou dans le Veneto ou en Emilie-Romagne. L'on peut noter enfin que ni l'âge, ni le sexe, ni le statut matrimonial ne paraissent avoir une influence décisive sur la propension à effectuer une migration de retour.

4. MIGRATION DE RETRAITE ET COMPOSITION DU MENAGE

Les migrations de retraite se font le plus souvent en couple, dans près de la moitié

des cas. Et près d'un(e) migrant(e) sur cinq vit seul(e). C'est ce qu'indique le tableau 6,

Tableau 6 : Composition du ménage selon le statut migratoire et proportion (%) de migrants selon le type de ménage en 1981 (Personnes résidant dans le Grand Milan en 1976)

Type de ménage en 1981	Non-migrants	migrants	% migrants
Seul	18.9	19.4	5.4
En couple	36.1	45.7	6.5
Avec enfant(s)	5.5	(3.5)	(3.4)
Avec conjoint et enfant(s)	29.1	14.0	2.6
Chez un enfant	2.8	(4.2)	(7.7)
Avec conjoint chez un enfant	0.3	(1.5)	(20.9)
Avec autre(s)	6.0	9.2	7.8
Avec conjoint et autre(s)	1.6	(2.5)	(8.0)
Total	100.0	100.0	5.2
N	10 833	598	

Source : échantillon à 2 % du recensement de 1981 traité par ménage.

Note : les chiffres entre parenthèses se réfèrent à des effectifs inférieurs à 30.

construit sur la base des données de recensement enrichies de variables décrivant la composition du ménage au moment du recensement. Le même tableau reprend aussi la proportion de migrants selon la composition de leurs ménages après la migration.

La présence d'enfants (adultes très généralement) dans le ménage dirigés par leurs parents est un frein à la migration de retraite de ceux-ci. Par contre, la propension à migrer augmente pour les couples, et pour ceux ou celles qui vivent avec une autre personne au moins que le conjoint ou un enfant. Elle est plus importante aussi pour les personnes âgées qui habitent chez un enfant, bien que les effectifs concernés soient très faibles. On peut ajouter que la proportion de migrants est moins faible pour les personnes mariées (5.3 %) ou veuves (5.1 %) que pour les célibataires (4.1 %). Notons enfin que l'écart d'âges moyen entre les conjoints est identique (4.5 ans) pour les migrants et les non-migrants.

Migration et transformations des ménages

Parmi les personnes qui ont quitté l'agglomération milanaise entre 1976 et 1981, 13 % ont rejoint un ménage préexistant. Cette proportion varie selon la composition du ménage enregistrée en 1981. Elle est évidemment nulle pour les personnes seules, et assez faible pour les couples (6 %) ; ce dernier chiffre traduit sans doute l'influence de quelques remariages sur les migrations. Par contre, la proportion de migrants qui rejoignent un ménage préexistant est plus forte pour les personnes qui vont habiter chez un enfant (environ un tiers), mais aussi pour les couples âgés qui se retrouvent dans un ménage avec enfant(s) (environ un cinquième) : dans ce cas, l'un des conjoints s'est déclaré chef du ménage qui l'accueille. Elle est maximale (la moitié) pour les personnes qui vivent en 1981 avec au moins une autre personne que leur conjoint ou leur enfant.

Cette proportion de personnes qui migrent pour rejoindre un ménage déjà constitué en 1976 ne paraît pas varier en fonction de la résidence en centre-ville ou en périphérie que les migrants avaient en 1976. Par contre, cette même proportion semble aussi être liée à la destination prise par ces migrants : environ 10 % s'ils restent dans l'agglomération milanaise, la Lombardie ou le Nord-Ouest, mais 16 % s'ils partent vers les autres circonscriptions territoriales de l'Italie (Nord-Est, Centre, ou Mezzogiorno).

Corollairement peut-être, le fait qu'une personne ait migré seule ou non paraît bien dépendre de la destination de la migration. En effet, si au total 71 % des migrants issus du Grand Milan habitent avec au moins un autre migrant survivant au moment du recensement, cette proportion est de 79 pour ceux qui se sont relocalisés dans l'agglomération milanaise, mais diminue pour les autres destinations : 73 % pour ceux qui vont ailleurs en Lombardie, environ 66 % pour ceux qui rejoignent une autre région du Nord ou du Centre, mais 61 % s'ils partent pour le Mezzogiorno.

5. MIGRATION ET INSTRUCTION

L'on sait que les migrations de retraite ne touchent pas les mêmes catégories sociales

selon les pays : aux Etats-Unis, les plus aisés sont plus nombreux à migrer, à Paris,

**Tableau 7 : Proportion de migrants selon leur niveau d'instruction
(Personnes résidant dans le Grand Milan en 1976)**

Niveau d'instruction	% migrants
Analphabète	(8.5)
Sait lire et écrire	6.5
Ecole primaire («licence élémentaire»)	5.2
Ecole secondaire inférieure	4.1
Ecole secondaire («diplôme»)	6.0
Diplôme supérieur ou universitaire	5.3

Source : échantillon à 2 % du recensement de 1981.

Note : les chiffres entre parenthèses se réfèrent à des effectifs de migrants inférieurs à 30.

il y a peu de variations entre classes sociales (Cribier et Kych, 1992). Qu'en est-il pour les habitants du Grand Milan ?

Leur instruction fut enregistrée au recensement de 1981, et c'est cet indicateur de l'appartenance sociale qui est utilisée ici. Il semble, vu les faibles effectifs en présence, que la proportion de migrants selon l'instruction suive une courbe en U, avec un minimum (4,1 %) pour celles et ceux qui ont terminé la première partie du secondaire (tableau 7). Il n'y a pas de différence notable entre les hommes et les femmes à ce sujet.

6. DISCUSSION ET CONCLUSION

Cette analyse par commune et la distinction des trois anneaux qui, ensemble, forment l'agglomération milanaise, ont permis de montrer que la proportion à migrer varie suivant l'opposition centre-périphérie, et que ce fait dépend essentiellement des migrations extra-métropolitaines. Celles-ci sont clairement plus fréquentes aux âges de la prise de retraite, bien qu'au total la mobilité des habitants du Grand Milan soit plutôt faible. Les migrations de retraite concernent surtout les couples, et la présence d'enfants dans le ménage de leurs parents est un frein

à leur migration.

L'analyse par ménage de l'échantillon à 2 % du recensement a permis d'affiner la description du phénomène analysé, et les deux sources de données utilisées, l'anagraphe et le recensement, sont bien complémentaires, même si l'échantillon à 2 % du recensement a des limites certaines pour des études infra-régionales.

Il reste à comparer les migrations de retraite au départ du Grand Milan à celles que l'on a pu analyser pour d'autres métropoles européennes.

BIBLIOGRAPHIE

BARTIAUX, F., 1991, *Formation et transformations des ménages des personnes âgées : une analyse par ménage de différents recensements*, Louvain-la-Neuve, éd. Academia, 256 p.

BONAGUIDI A. et TERRA ABRAMI V., 1992, The metropolitan ageing transition and metropolitan redistribution of elderly in Italy, *Elderly migration and population redistribution*, sous la direction d'A. Rogers, et de W. H. Frey, A. Speare, P. Rees et A. Warnes, Londres, Belhaven Press, pp. 143-162.

CRIBIER F. et KYCH A., 1992, La migration de retraite des Parisiens : une analyse de la propension au départ, *Population*, vol. 47, no 3, pp. 677-718.

EUROSTAT, COMMUNAUTÉS EUROPEENNES, 1992, *Le programme communautaire des recensements de la population 1990/1991 - Analyse comparative*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 70 p.

ORNELLO V., 1990, *Mutamenti nelle aree urbane*, Milan, éd. F. Angeli.